

**PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LE DEPARTEMENT DU NDE (02 LOTS)
LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC BILINGUE DE FAGNO DANS L'ARRONDISSEMENT DE TONGA. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BAZOU.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires et du Ministère de l'éducation de base un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES ;

2. TERRASSEMENT;
3. FONDATIONS ;
4. MAÇONNERIE – ELEVATION ;
5. CHARPENTE – COUVERTURE ;
6. MENUISERIE MÉTALLIQUE;
7. MENUISERIE BOIS;
8. PLOMBERIE SANITAIRE ;
9. ELECTRICITE ;
10. REVETEMENT – PEINTURE – VITRERIE ;
11. V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opératv à l'issue des études préalables est de :

- vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC pour le lot 1;
- vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA TTC pour le lot 2.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en deux (02)lots.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de trente mille (30.000) Francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le 22 Mars 2021 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG DU 17 FEVRIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LE
DEPARTEMENT DU NDE**

“INDIQUER LE LOT”

Financement : BIP EXERCICE 2021

«A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de ;

- 400.000 (quatre cent mille) francs CFA pour le lot 1 ;
- 550.000 (cinq cent cinquante mille) francs CFA pour le lot 2.

Et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de

premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances. .

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, . Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable .L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le ministère chargé des Finances vaut l'élimination

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 Mars 2021 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2 étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
2. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
3. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
4. Absence de la caution de soumission
5. Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
6. Pièce administrative non régularisée après 48 heures

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La présentation de l'offre (01 critère);
2. l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
3. le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
4. les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
5. la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
6. l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB: un soumissionnaire peut être adjudicataire de deux (02) lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un sms aux numéros 673205725/ 699370748.

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)

PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA

CLOTURE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU NDE (LOT UNIQUE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1. TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
2. ETUDES ET TRAVAUX PREPARATOIRES;
3. TERRASSEMENTS ;
4. FONDATIONS;
5. ELEVATION ;
6. PROTECTIONS ET ASSAINISSEMENT;
7. MENUISERIE METALLIQUE;
8. PEINTURE ;
9. ÉLECTRICITÉ ;
10. EQUIPEMENTS ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de

commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5536467054517352202.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de soixante dix mille (70.000) Francs CFA

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le 24 mars 2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 002 /MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2021 DU 19 FEVRIER 2021
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU NDE**

Financement : BIP, EXERCICE 2021
< A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »,

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, u. caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre d'un montant de 1.000.000 (un million)francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en service émetteur ou une autorité administrative

(Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination.

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de

présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 Mars 2021 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

a-Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- Pièce administrative non régularisée après 48 heures

b- Principaux critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- L'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un **sms aux numéros 673205725/ 699370748.**

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE DES FORTES PENTES ENTRE LE PONT DE NEUDJAP BAHOUOC ET CARREFOUR FEUTCHEUT-FEUTAP BALENGOU (LONGUEUR TOTAL : 1,7Km). (LOT Unique).

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Ndé, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics, un Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération ci-après.

2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

SERIE 000 : Installation de chantier

SERIE 100 : Travaux de terrassement et chaussée

SERIE 200 : TRAVAUX D'OUVRAGE-ASSAINISSEMENT ET DE DRAINAGE

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus.

4. Délai de livraison

voir tableau.

5. Allotissement

Lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et installées au Cameroun.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques à chaque membre du groupement ressortant clairement dans l'accord de groupement.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2021 sur la ligne d'Imputation budgétaire N°553646702451735M2250 826

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables aux services des affaires générales de la Préfecture de Bangangté.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres sera obtenu au service des affaires générales de la préfecture de Bangangté sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 80 000 (quatre vingt mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir aux services des affaires générales de la préfecture au plus tard le 24 mars à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/MINAT/F .36 /CDPM.NDE/SAG/2021 DU 19 MARS 2021
POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE DES FORTE PENTES ENTRE
LE PONT DE NEUDJAP BAHOUOC ET CARREFOUR FEUTCHEUT- FEUTAP
BALENGOU (LONGUEUR TOTAL : 1,7Km).
Financement : BIP Exercice 2021
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 1 400 000 francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après institution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur. Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossiers d'appel d'offres irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministre en charge des Finances ou au non-

respect du modèle des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraîneront le rejet de l'Offre.

NB-. l'autorité contractante ou La commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 MARS

2021 à 11 heures par la Commission Départemental de Passation des Marchés sis aux services du Préfet du Département du Ndé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

– 2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (Oui ou Non).

1 Principaux critères éliminatoires

- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP (art 102du CMP)
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire

- quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet
- Pièce administrative non régularisée dans 48 heures. ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Absence de la caution de soumission

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à ta qualification des candidats porteront sur:

- La présentation de l'offre (01 critère);
- L'expérience du soumissionnaire (07critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (05 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe(Total 28)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée »la moins disante sur la base d'un montant Hors TVA et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les sept(07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, aux Services du Préfet du Département du Ndé pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant. /

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté dès publication du présent avis

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)

PREFECTURE DU NDE: Pour les travaux de : Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le PREFET DU NDE, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Economie de la planification et de l'aménagement du territoire un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Appel d'Offres porte sur les travaux de : Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt – cinq millions (25 000 000 FCFA).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage délégué est de 03 (Trois) mois Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public: Exercice 2020

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la préfecture de Bangangté, Service des affaires générales.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté et retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la préfecture de Bangangté sur présentation de l'original d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais eri. sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la préfecture de Bangangté service des affaires générales au plus tard le 22 mars 2021 à 10 heures locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/MINAT/F.36/SG/ CDPM-NDÉ/2021 du 25 FEVRIER 2021

**Pour les travaux de :Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP
dans l'arrondissement de Bangangté, Département du Ndé, Région
de l'Ouest**

FINANCEMENT : BIP MINEPAT 2020 ET SUIVANT

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB : bien vouloir préciser le lot choisis

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra ,joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et dont le montant est de cinq cent mille francs(500 000) FCFa délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou une Compagnie d'Assurance.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offrespour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de non conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 MARS 2020 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés sis à la préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- N'avoir pas présentés les pièces demandés dans 48 heures

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur : –

- La présentation de l'offre (02 critère); l'expérience du soumissionnaire (02 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (04 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (02

critères);

- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions des aspects
- environnementaux (04 critères);
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB : Une entreprise peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture de Bangangté, service des Affaires Générales.

NB : pour toute tentative de corruption du fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au 673205725/699370748

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)